



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pratiques commerciales

Question écrite n° 36654

Texte de la question

Mme Nathalie Gautier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'absence de volonté politique du Gouvernement concernant le commerce équitable, témoignée par le non-respect des engagements gouvernementaux en faveur du fonds de solidarité prioritaire qui a conduit les principaux acteurs du commerce équitable à se retirer d'un groupe de travail « commerce équitable » de l'AFNOR. Pourtant, dernièrement, de nouvelles conclusions alarmantes ont été publiées, comme celles concernant la santé d'ouvrières équatoriennes de plantations de roses au sein desquelles l'utilisation de pesticides est massive. Ces femmes sont sujettes à une augmentation inquiétante de maux de ventre, de maux de tête, de nausées, de fausses couches. Et l'étude précise que les ouvriers de moins de dix-huit ans, qui représentent plus de 20 % de la main-d'oeuvre, montrent des signes de troubles neurologiques de 22 % supérieurs à la normale. Alors que les citoyens suisses et allemands, gros consommateurs horticoles, bénéficient de nombreux labels écologiques et équitables, les consommateurs français ne peuvent toujours pas choisir des roses cultivées dans le respect de la nature et de la santé des ouvriers. Par conséquent, elle souhaite savoir quand le Gouvernement compte honorer ses engagements en faveur du commerce équitable au profit des producteurs étrangers et des consommateurs de notre pays.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Gautier](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36654

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2393

Question retirée le : 5 septembre 2006 (Fin de mandat)